



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : mairiedenancay@wanadoo.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2022

**Nombre de conseillers en
exercice : 15**

Présents : 10

Votants : 13

Date de la convocation :
17/10/2022

Date d'affichage :
17/10/2022

**OBJET : Augmentation
loyer 2 rue de l'Enclos**

L'an deux mille vingt-deux
le vingt et un octobre à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY
Messieurs BAILLY, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER,
RAGOBERT, URBAIN,

Excusés : Mesdames BOUHOURS, GUÉRU, Monsieur BONNOT.

Absents : Messieurs BARRÉ, PINGUET.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Madame BOUHOURS a donné pouvoir à Madame MARY.
Madame GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur URBAIN.
Monsieur BONNOT a donné pouvoir à Madame BOUGIS.

Vu l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2021 : 131.67,
Vu l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2022 : 136.27,
ce qui représente une augmentation des loyers de 3.49 %,

le conseil municipal, après en avoir délibéré,
décide d'appliquer cette augmentation au loyer du logement occupé par
Madame Davina FECHE, à compter du 1^{er} novembre 2022.
Le loyer mensuel sera de 326.17 € au lieu de 315.17 €.

Fait à Nançay, le 22 octobre 2022

Le Maire,

La secrétaire,

Alain URBAIN.

Murielle BOUGIS.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 04 novembre 2022.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :